



LE CONTENU DES ÉTUDES :

- **Un apprentissage global :**
Formation Musicale Orchestrale / Formation Instrumentale :
La formation du petit musicien se compose de deux cours hebdomadaires : la formation musicale et la technique instrumentale. Ces deux disciplines deviennent des outils au service de la pratique artistique permettant la création de deux concerts dans l'année.
Basé sur le jeu et l'oralité, ce dispositif collectif apporte également une dimension sociale qui permet davantage de motivation et de stimulation.
(Les petits musiciens développent un sentiment d'appartenance à un groupe).
- **Formation Instrumentale :** l'apport technique du cours instrumental, grâce aux professeurs spécialisés, assure une maîtrise de l'instrument et une formation de qualité. Il est étroitement lié au cours de Formation Musicale Orchestrale basé sur un répertoire sur-mesure commun, où théorie et pratique sont associées.
- **Formation Musicale Orchestrale :** L'élève aborde l'apprentissage du langage musical, la pratique du chant et l'orchestre au CRD. dès la première année.

Les cours sont proposés sur 2 sites :

Brunoy : 19 rue du Réveillon et Yerres : La Grange au Bois - 10 rue de Concy

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE EXCLUSIVEMENT - www.vyvs.fr → Sortir et découvrir

Renseignements auprès de l'administration à Yerres :

La Grange au Bois - 10 rue de Concy - 01 69 49 60 00

conservatoirevaldyerres@vyvs.fr

CYCLES COLLECTIFS



Dispositif collectif pour les deux premières années de l'apprentissage musical

A destination des élèves de CE1 et CE2 (entre 7 et 9 ans)

***La musique est le plus souvent polyphonique
S'adapter, s'accorder, chanter, jouer :
Venez partager !***

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF LFO ?

QU'APPORTE T-IL ?

Les instruments proposés :

- Les **cordes** (violon, alto, violoncelle, contrebasse),
- Les **bois** (flûte traversière, clarinette, hautbois, basson)
- Les **cuivres & sax** (trompette, trombone, tuba, cor, saxophone).

Essai des instruments :

En début de la 1^{ère} année, une **période d'essai** instrumentale est mise en place. À raison de **deux séances** par instrument, l'enfant découvre les **quatre instruments** de la famille d'instruments choisie.

Constitution des groupes :

À l'issue de cette **période d'essai**, le choix d'un instrument s'impose. La décision de la répartition des instruments revient à l'**équipe des professeurs** en tenant compte :

- Des **3 Choix** exprimés par les élèves et leurs parents
- Des **remarques** fournies par les professeurs durant la **période d'essai**
- De l'**équilibre** du groupe instrumental pour le cours de **Formation Musicale Orchestrale**.

Un élève souhaitant s'inscrire au sein du dispositif avec un **choix d'instrument précis**, peut **signaler** dès l'inscription. Cela ne le dispense pas de participer aux séances d'essais en **début d'année**.

À l'issue des deux années du cycle collectif L.F.O. :

Les élèves intègrent le **cycle individuel** selon leurs acquisitions en **FM** et en **instrument**.

Une organisation qui va dans le sens de la démocratisation culturelle :

- **Facilité d'organisation** : deux **cours hebdomadaires** (au lieu de trois en **cycle individuel**) avec des **créneaux horaires** fixés pour les deux années.
- Un **prix attractif**
- Un **prêt gratuit** des instruments la **première année** et un **accès prioritaire** à la location des instruments du conservatoire la **deuxième année**

		Brunoy	Yerres
1er cycle collectif cordes	1 ^{ère} année	-	Cours collectif instrumental mercredi 17h30-18h30 et Formation musicale orchestrale samedi 15h30-17h00
	2 ^e année	-	Cours collectif instrumental mercredi 16h30-17h30 et Formation musicale orchestrale samedi 14h00-15h30
1er cycle collectif bois	1 ^{ère} année	Cours collectif instrumental lundi 17h00-18h00 et Formation musicale orchestrale mercredi 17h30-19h00	-
	2 ^e année	Cours collectif instrumental lundi 18h00-19h00 et Formation musicale orchestrale mercredi 16h00-17h30	-
1er cycle collectif cuivres	1 ^{ère} année	-	Cours collectif instrumental mercredi 17h30-18h30 et Formation musicale orchestrale samedi 15h30-17h00
	2 ^e année	-	Cours collectif instrumental mercredi 16h30-17h30 et Formation musicale orchestrale samedi 14h00-15h30